
2004-09-13

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La formation des taux d'intérêt débiteurs des banques belges

(article publié dans la Revue économique du 3^e trimestre de 2004) www.nbb.be

L'article analyse les facteurs qui influencent la fixation des taux d'intérêt débiteurs des banques belges. Ceux-ci constituent un maillon important du processus de transmission des impulsions de la politique monétaire. En effet, le crédit bancaire est une source majeure de financement du secteur privé en Belgique, comme dans le reste de la zone euro.

La première partie de l'article donne un aperçu des principaux déterminants des taux d'intérêt débiteurs des banques et examine aussi brièvement l'incidence des normes de solvabilité. La deuxième partie analyse la transmission des impulsions de politique monétaire aux taux de marché sans risque, puis de ceux-ci aux taux débiteurs des établissements de crédit belges. Enfin, la troisième partie tire les premiers enseignements de la nouvelle enquête harmonisée sur les taux bancaires, pour la période juin 2003-mai 2004.

La banque centrale ne contrôle étroitement que les taux d'intérêt à très court terme du marché monétaire, dont les variations influencent les autres taux de marché, à plus long terme. La transmission des variations du taux au jour le jour dans les taux de marché diminue, se ralentit et devient plus incertaine à mesure que la durée s'accroît.

À son tour, la courbe des rendements sans risque constitue une base pour la fixation des taux d'intérêt débiteurs, puisqu'elle influence le coût des ressources des banques et peut aussi être considérée comme un coût d'opportunité de l'octroi de crédit. Les taux débiteurs sont toutefois influencés par une série d'autres facteurs, comme les autres coûts et les risques supportés par les banques ainsi que le degré de concurrence sur le marché du crédit et le type de relation avec la clientèle.

La transmission des taux de marché aux taux débiteurs, étudiée sur la base des résultats de l'ancienne enquête sur les taux bancaires, est hétérogène: les établissements de crédit belges semblent ajuster plus rapidement et de façon plus complète les taux offerts sur les crédits aux sociétés que sur les crédits aux ménages, la transmission étant particulièrement faible dans le cas des crédits à la consommation.

Par ailleurs, les données de l'ancienne enquête font apparaître un élargissement des écarts entre la plupart des taux débiteurs et les taux de marché de durée similaire dans la période 2001-2003. Une des raisons de ce relèvement des marges pourrait être un alignement sur les conditions pratiquées dans les pays voisins, suscité par des fusions transfrontalières d'établissements de crédit. Quoi qu'il en soit, la nouvelle enquête harmonisée sur les taux bancaires permet de constater que les taux débiteurs des banques belges sont à présent proches de la moyenne de la zone euro, à quelques exceptions près: ils sont inférieurs pour les crédits à court et moyen termes aux sociétés mais nettement supérieurs pour les découverts bancaires.

Les résultats de la nouvelle enquête montrent par ailleurs que les taux débiteurs moyens s'échelonnent en fonction du montant, de la durée et du risque de crédit. L'hétérogénéité des taux semble être liée principalement à la dispersion des risques et est particulièrement marquée dans le cas des découverts bancaires et des crédits à la consommation. Certaines caractéristiques des banques influent également sur leurs taux débiteurs. Par exemple, les banques les plus capitalisées tendent à pratiquer des taux plus élevés, probablement destinés à couvrir des crédits plus risqués. À l'inverse, les banques les plus liquides ont tendance à fixer des taux plus bas. Enfin, les taux débiteurs ne sont pas une fonction positive de la taille des banques ou de leur part de marché: des facteurs comme l'accès des grandes banques à du financement moins onéreux et l'abaissement du risque dû à la taille du portefeuille de crédits (loi des grands nombres) ou à une clientèle de plus grandes entreprises l'emportent sur l'exploitation éventuelle d'un pouvoir de marché.